

SYLVIA PINEL

& JACQUES MOIGNARD

Elections Législatives
10 et 17 Juin 2012



**UNE MAJORITÉ
POUR LE PRÉSIDENT**

**CANDIDATE DE
RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN**

www.sylviapinel2012.com

UNE MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Chers amis,

Tout d'abord, je veux remercier chaleureusement les 22 888 électrices et électeurs qui, en m'accordant largement leurs suffrages, m'ont placée dès le premier tour en tête de tous les candidats. Cette confiance me touche, elle m'honore et en même temps elle m'oblige.

Pour ce second tour, nous sommes dans une situation particulière car aucun de mes concurrents n'a atteint le seuil des 12,5% nécessaire pour se représenter.

Conformément à la loi, c'est donc la candidate du front national qui a été repêchée et qui sera mon adversaire. Dans une telle situation, que nous avons déjà malheureusement connue pour les présidentielles de 2002, il est indispensable que toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la République se rassemblent autour de ma candidature.

En effet, il ne s'agit plus d'une élection ordinaire, mais d'un combat pour la défense de la fraternité, de la solidarité, de la laïcité et de la justice.

De plus, il est impératif de donner au Président de la République et au Gouvernement une majorité cohérente et sérieuse afin de redresser la France et mettre en oeuvre le changement au travers des engagements pris pendant la campagne présidentielle.

Emploi, éducation, jeunesse, agriculture, sécurité, services publics seront nos préoccupations essentielles au même titre que l'artisanat, le commerce et le tourisme.

De même, le travail et la présence sur le terrain, parmi vous, resteront malgré mes responsabilités gouvernementales, la priorité de mon action publique.

Je compte donc sur votre mobilisation et votre soutien le 17 juin pour, dans un immense élan démocratique, porter haut et fort le Tarn-et-Garonne, la République et la France.

Avec mon entier dévouement,
Bien à vous,
Sylvia Pinel

Vu, le candidat - Ne pas jeter sur la voie publique

DES ENGAGEMENTS DÉJÀ TENUS



Depuis l'élection de François Hollande à la Présidence de la République et la mise en place du nouveau gouvernement **plusieurs engagements**, ne nécessitant pas un vote du parlement, **ont déjà été tenus :**

- La réduction de la rémunération de 30% du chef de l'état et des membres du gouvernement est effective,
- la concertation sociale a été relancée et un sommet aura lieu en juillet 2012,
- les troupes combattantes de l'armée Française se retireront d'Afghanistan fin 2012,
- l'allocation de rentrée scolaire a été augmentée de 25%,
- Le débat sur la croissance est de nouveau d'actualité en Europe et dans le Monde,
- La retraite à 60 ans est rétablie pour celles et ceux qui ont les annuités suffisantes.

Pour mettre en oeuvre les autres réformes, il est nécessaire de donner au Président de la République une majorité à l'Assemblée Nationale.

Ministre déléguée à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme
Candidate de Rassemblement Républicain